



BUREAU

Manchesterlaan 3
4e verdieping
B-2030 Antwerp
t +32 3 541 52 45
f +32 3 542 63 27
e wdsantwerpen@waalhaven-group.be**Autorisation de traiter les formalités douanières
et autorisation d'agir en tant que
représentant de taxe limitée**

Le soussigné	:	
Société	:	
Adresse	:	
Ville/pays	:	
Numéro de tél.	:	
Numéro de TVA	:	
Numéro de EORI	:	
No. de registre commercial	:	

Autorise ci-joint	:	WDS Antwerpen BVBA Manchesterlaan 3 2030 ANVERS Nr. TVA : BE 0796.538.462
Concernant	:	Douanes et Droits

A traiter toutes les formalités de douane du soussigné au nom du soussigné en Belgique et agir en tant que représentant de taxe limitée vis-à-vis des droits de TVA et d'importation, la liste de TVA et la déclaration entre les États. Le tout selon la clause 2 de l'article 5, premier tiret, des Douanes de la Communauté (numéro de règlement CEE 2913/92).

En cas d'une quelconque vente, fusion ou réorganisation du soussigné, à condition que les engagements du soussigné ci-dessous demeurent ceux du soussigné dans son contrat avec WDS Antwerpen, le soussigné s'engage à exécuter les autres documents pouvant être requis afin de continuer à accorder l'autorisation de WDS Antwerpen à agir en tant que représentant de taxe limitée pour le reste de la période de validité ci-dessous, incluant au besoin le renouvellement de cette autorisation pour un tel reste.

BANK ING EKEREN 320.0374132.73
IBAN BE 273200 3741 3272
SWIFT BBRUBEBB
TVA BE 0897.932.958
EGALEMENT DES BUREAUX A ROTTERDAM/WAALHAVEN ET BORN/LIMBURG



Toutes les autorisations du soussigné seront accordées par WDS Antwerpen par les douanes au nom du soussigné et fait/font partie de la déclaration entre les États.

Le soussigné s'engage à présenter tous les documents nécessaires à WDS Antwerpen BVBA, tels que les bulletins de livraison signés, les feuilles d'expédition, bordereaux d'expédition CMR etc. à la **première demande** et à rembourser toute TVA, frais de droits d'importation et pénalités connexes à WDS Antwerpen BVBA, y compris les coûts et les honoraires pour les démarches payées par WDS Antwerpen BVBA au nom du soussigné.

Les Conditions Générales de l'Association 1980 des Expéditeurs Belges s'appliquent pour WDS Antwerpen BVBA. Le texte de ces conditions a été publié sous le numéro 05090237 dans « l'Annexe au Moniteur Belge » en date du 24 juin 2005 et est disponible gratuitement sur demande. En faisant appel à nos services, le client accepte l'application de ces conditions.

Cette autorisation durera pendant une période indéfinie, sauf résiliation par un des partis.

Etabli à Rotterdam, le

Le soussigné :

Patrick Verreydt (Directeur)

WDS Antwerpen BVBA

BANK ING EKEREN 320.0374132.73
IBAN BE 273200 3741 3272
SWIFT BBRUBEBB
TVA BE 0897.932.958
EGALEMENT DES BUREAUX A ROTTERDAM/WAALHAVEN ET
BORN/LIMBURG